

Définition

La commission jeunes doit permettre aux jeunes licenciés d'être représentés et entendus. Elle leur permet d'émettre leurs idées, projets ou problèmes.

Composition

Elle regroupe le responsable technique ainsi qu'un ou deux représentants de chaque catégorie d'âge (de benjamins à juniors)

Rôle

- Faire remonter les problèmes pouvant apparaître lors des entraînements, animations, compétitions
- Permettre aux jeunes de développer des projets
- Assurer le lien entre les dirigeants, les entraîneurs et les jeunes du club

Objectifs

- Responsabiliser les jeunes au fonctionnement et au dynamisme du club
- Permettre l'expression des idées émanant des jeunes licenciés